

DELBECQUE Désiré Joseph, Secrétaire de Mairie

Fils de **DELBECQUE** Auguste Louis (°1855), Tisserand, filiation certaine, et de **COSTEUR** Hortense Florence (°1860), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Auguste et Hortense.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 39 ans et 34 ans.

Né le (ce) 10/03/1894 à Neuville-en-Ferrain (59), Bas Quartier¹.

Décédé le (ce) 12/03/1915 à Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus (51), Ferme de Beauséjour² à l'âge de 21 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

² Note : Tué à l'ennemi le 12 mars 1915 au secteur de Minaucourt

Source : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **DELBECQUE**

Prénoms **Desiré Joseph**

Grade **Sergent**

Corps **19^e Régiment d'Infanterie**

N^o Matricule. { **2912** au Corps. — Cl. **1914**
1114 au Recrutement de Lille.

Mort pour la France le **12 Mars 1915**
à **Secteur de Minaucourt - Ferme de Beauséjour**

Genre de mort **Tué à l'ennemi (Même)**

Né le **10 Mars 1894**
à **Neuville-en-Ferrain** Département du **Nord**

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. { Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le **1 Mars 1919**
Neuville-en-Ferrain Nord

N^o du registre d'état civil _____

534-708-1021. [30434.]

N° 27

Naissance
de
Désiré Joseph
Delbecque

Enf. légitimes

Décédé

MORT pour la FRANCE

le 12 mars 1915

Famille du Beaujeu

à MINAUCOURT

Mayenne

Inscrites à

Neuville en Ferrain

le 8 mars 1919

Acte n° 22

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le ⁸ quinze
mars, à deux heures du matin, par devant nous Auguste
Deville, Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commu-
ne de Neuville en Ferrain, canton de Courcigny Nord, arrondis-
sement de Lillé, département du Nord, a comparu: Auguste
Louis Delbecque, âgé de trente-neuf ans, susnommé, né
et domicilié en cette commune, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, né hier, à six
heures du soir, en sa maison susdite au Bas-Quartier
de lui et de son épouse Hortense Florence Costeur,
âgée de trente-quatre ans, ménagère, née et domiciliée
en cette commune, et auquel enfant il a été don-
né les prénoms de Désiré Joseph. Lesdites
présentations et déclarations faites en présence de
Désiré Delbecque, âgé de cinquante ans, sus-
nommé et de Alfred Delbecque, âgé de cinquante-deux
ans, maréchal-ferrant, domiciliés en cette commune.
Le père et les témoins ont signé avec nous le
présent acte après lecture faite.

Dⁿ Delbecque Delbecque Off. M. D. Deville
Delbecque Auguste

<h1 style="font-family: cursive;">Delbecque</h1>		Numéro matricule du recrutement : 5517 Classe de mobilisation :
Nom : Prénoms : <i>Jean-Joseph</i> Surnoms :		SIGNALEMENT. Cheveux <i>noirs courts</i> Visage <i>long</i> Yeux <i>grands foyés</i> Renseignements physiologiques complémentaires : Front. { Inclinaison Hauteur Largeur Dos Base Nez... { Hauteur Saillie <i>recte</i> Largeur Taille : 1 m. <i>1.76</i> cent Taille rectifiée : 1 m. Marques particulières : Degré d'instruction : <i>primaire sans classe</i>
ÉTAT CIVIL. Né le <i>40 Mars 1894</i> à <i>Neufville en Ferman</i> , canton d'..... d'..... département d'..... à <i>Neufville en Ferman</i> , canton d'..... d'..... département d'..... Fils de <i>Auguste Louis</i> et de <i>Colette Postema</i> Noms domiciliés à <i>Neufville en Ferman</i> , canton d'..... d'..... département d'..... Marié à :		
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. Inscrit sous le n° <i>66</i> de la liste du canton d'..... Classé dans la <i>7^e</i> partie de la liste en 19 <i>14</i> . A obtenu un sursis d'incorporation Classé dans la partie de la liste en 19..... (Article 21 de la loi)		CORPS D'AFFECTATION. Armée active. <i>16^e rég. d'infanterie</i> <i>197</i> d° Disponibilité et réserve de l'armée active. Armée territoriale et sa réserve.
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. <i>Membre à compter du 28 août 1914. Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 10 septembre 1914.</i> <i>caporal le 9 Décembre 1914, sergent le 27 Décembre 1914.</i> <i>Envoyé à l'ennemi le 19 mars 1915 au secteur de Winceaumont.</i> <i>Rang des contrôles le 13 mars 1915.</i>		NUMÉROS au CONTRÔLE spécial. MATRI. ou répert. <i>482</i>
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.
CAMPAGNES. <i>Contre l'Allemagne du 10 septembre 1914 au 13 mars 1915</i>		Dates. Communes. Subdivisions de région.
BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.		ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
PÉRIODES D'EXERCICES. Réserve... { 1 ^{er} dans l'..... du au { 2 ^e dans l'..... du au Supplémentaires { dans l'..... du au Armée territoriale. { 1 ^{er} dans l'..... du au { Supplémentaires { dans l'..... du au Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. { Du au { Du au		Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services ont été relevés d'un compte spécial (engagés, condamnés, etc.).

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	Journal du 8 Mars
Perles du 8 Mars tués : 2 blessés : 12 disparus : 1	7h. E.M. 2 ^e et 3 ^e B ^{ou} quittent le bivouac pour aller contourner à Caval où ils arrivent à 9h. (Repos de 336 ^h et 3 ^h off.) (M ^{re} Bouquet et Jacquem) 1 ^{er} B ^{ou} : même emplacement (ordon. 11 ^h 49 du 10 Mars)
	Journal du 9 Mars
Perles du 9 Mars tués : 10 blessés : 15	10h. Le 2 ^e B ^{ou} se rend à Bonne 16 pour relever 1 bat ^{on} du 1 ^{er} Rég ^t . Le 1 ^{er} B ^{ou} est relevé dans la nuit du 9 au 10 pour venir contourner à Minancourt (abris) E.M. et 3 ^e B ^{ou} restent contourner à Caval.
	Journal du 10 Mars
	16 ^h 15, le 3 ^e B ^{ou} se porte aux abris Holo. Le 2 ^e B ^{ou} dans les tranchées (calvaire). Le 1 ^{er} B ^{ou} reste devant les abris de Minancourt. L'E.M. et la C.M.R. restent à Caval. (ordon. de la Brig ^{ade} du 9 Mars)
	Journal du 11 Mars
	15h. L'E.M. et C.M.R. se rendent aux abris de Minancourt pour le 1 ^{er} B ^{ou} . Le 2 ^e B ^{ou} occupe les mêmes emplacements à Bonne 16 (calvaire). Le 3 ^e B ^{ou} qui s'était porté aux abris Holo le 10 Mars,



DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	Journal du 10 Mars
Perles du 10 Mars Officier blessé : 1 tués : 1 blessés : 7 disparus : 1	Jeune 16 ^h , avait reçu l'ordre de s'enfuir, dans la journée du 11, s'en trancha avec ses silvies dans le bois calvaire, sud de 196. Au cours de la reconnaissance de l'objectif, le Capit ^e Riquier est blessé et évacué. Le commandement du B ^{ou} est confié au Capit ^e Chery du 8 ^e d'Inf ^{anterie} . à 18 ^h 30, attaque et enlèvement de la tranchée objectif par les 10 ^e Comp ^{agnie} (1 ^{er} lieutenant Braumont) et 11 ^e Comp ^{agnie} (1 ^{er} lieutenant Braumont) les 9 et 10 ^e Comp ^{agnie} en réserve à proximité. Il est fait 46 prisonniers dont un lieutenant. Perles au cours de l'attaque : 1 tué, 1 blessé.
	Journal du 11 Mars
Perles du 11 Mars tués : 20 blessés : 24 disparus : 3	Le 3 ^e B ^{ou} resté dans la même situation que celle qu'il occupait après l'attaque du 11. Il passe en entier en réserve pour occuper la tranchée du bois 196. Le Capit ^e Chery étant blessé le commandement du B ^{ou} est exercé par le sous-lieutenant Lemaître. à 11 ^h et à 15 ^h , les 10 ^e Comp ^{agnie} et la 11 ^e (1 ^{er} lieutenant) reprennent le combat-attaque allemandes. à 19 ^h , E.M. C.M.R. et 1 ^{er} B ^{ou} se rendent à Bonne 16 1 ^{er} B ^{ou} au Forché, après relève d'un bat ^{on} du 6 ^e 2 ^e B ^{ou} au Calvaire, relève au 3 ^e B ^{ou} colonial. 3 ^e B ^{ou} au bois de la Bruie (2 ^e Brigade) 5 ^e B ^{ou} du 6 ^e au Berquinon, relève à gauche avec le 9 ^e (ordon. de la Brig ^{ade} du 11 Mars)

P. 114. — Imprimé et lié par la Librairie Militaire Henri Charpentier, 10, rue de Valenciennes, Paris.

49. 26.

Delbecque

sire Joseph

inscription

Par déléguation du Ministre de la Guerre, Le Directeur du Service Général. Certifie qu'un acte de décès d'homme aux Archives de la Guerre, est conçu ainsi qu'il suit: 127^{ème} Régiment d'Infanterie. L'an mil neuf cent quinze, le treize Avril, à six heures cinquante minutes du soir, étant à Velleray (Aube) et de décès de: Desire, Joseph. Delbecque, sergent au 127^{ème} Régiment d'Infanterie, Matricule au Corps 8956, Né le dix Mars mil huit cent quatre vingt quatorze à Neuville en Ferrain (Nord) domicilié en dernier lieu à Neuville en Ferrain. Décédé à Châlaincourt (Seine) Beaujeu) Barne, le douze mars mil neuf cent quinze, à onze heures du matin sur le champ de bataille, fils de Auguste, Louis et de Costeur Hortense Florence, domiciliés à Neuville en Ferrain (Nord) Célibataire. En raison des circonstances de guerre, la constatation de la réalité du décès n'a pu être faite par nos soins, conformément à l'article 47 du Code Civil. Dressé par nous: François Albert Bailliez, sous lieutenant, chargé des détails, Officier de l'état-civil, sur la déclaration de Jean Baptiste Demeulemester, caporal, et de Edmond Goetens soldat, tous deux appartenant au 127^{ème} Régiment d'Infanterie limousins, qui ont signé avec nous, après lecture, signés Demeulemester et Goetens. L'officier de l'état civil, signé: Bailliez. Vu par nous: Delaige Joseph, Eugène Isidore, Sous Intendant Militaire, signé: Delaige. Mort pour la France. Le Ministre de la Guerre, par déléguation Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé: illisible. Pour extrait: signé: illisible. Verifié Le Sous-Chef signé: illisible. En foi de quoi nous avons établi le présent document pour servir et valoir ce qui de raison. Fait à Paris le trente et un décembre 1918. Par déléguation, Le Chef du Bureau des Archives Administratives: Signé Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le huit mars mil neuf cent dix neuf, à trois heures du soir, par nous Alexandre Ghestem, Conseil Municipal faisant fonctions de Maire de Neuville en Ferrain.

A. Ghestem

[Retour à l'accueil](#)

Index des lieux présents sur le livret
Les numéros correspondent aux fiches où les lieux sont cités

M

Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus (51) - 1

N

Neuville-en-Ferrain (59) - 1